

Commune de SENOULLAC
7 avenue des Vignes
81600 SENOULLAC
05 63 41 71 98 - accueilmairie@senouillac.fr

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Avis d'appel public à la concurrence

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison Delmas en habitat participatif, inclusif et intergénérationnel

Numéro de marché : 2026/01

Pouvoir adjudicateur

Désignation :

Commune de SENOULLAC

7 avenue des Vignes

81600 SENOULLAC

Téléphone : 05 63 41 71 98

Adresse internet : <http://www.senouillac.fr>

Courriel : accueilmairie@senouillac.fr

Statut : Collectivité territoriale

Activité principale : services généraux des administrations publiques

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison Delmas en habitat participatif, inclusif et intergénérationnel.

Le projet porte exclusivement sur le bâtiment identifié comme « Maison Delmas » ainsi que ses espaces extérieurs immédiats. Il vise la création d'un habitat participatif, inclusif et intergénérationnel, par optimisation et adaptation du bâtiment existant.

Lieu principal d'exécution : Maison Delmas – 2rue des pavillons - centre-bourg de Sénouillac - 81600 SENOULLAC

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

Forme du marché : Ordinaire

Type de marché de services : prestations intellectuelles - mission de maîtrise d'œuvre.

CPV principal : 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Variantes, retenue de garantie, avance

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions relatives au marché

Délai global de paiement des prestations : 30 jours.

Modalités de financement : budget communal.

Forme juridique du groupement attributaire : pas de forme imposée. En cas de groupement, le mandataire sera un architecte inscrit à l'Ordre ou équivalent pour les candidats non établis en France.

Unité monétaire : euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables

La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 ou du DUME.

Capacité économique et financière : indication du chiffre d'affaires annuel général sur les trois derniers exercices disponibles.

Prestations réservées et compétences attendues

Qualification professionnelle exigée concernant le ou les architectes : loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

- architecture, mandataire du groupement
- réhabilitation du bâti ancien
- accessibilité et conception inclusive
- habitat partagé / habitat inclusif
- économie de la construction
- structure
- fluides, thermique et approche environnementale
- paysage et espaces extérieurs

Procédure

Procédure : MAPA ouvert.

Visite du site : Obligatoire

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Critère	Ponderation
Critère technique	55 / 100 points
Sous-critère	Ponderation
1. Compréhension des enjeux, stratégie architecturale et lecture du site	20 / 55
2. Organisation de la mission, moyens humains et temps passé par phase	15 / 55
3. Stratégie de réhabilitation, optimisation du bâti existant et maîtrise économique	15 / 55
4. Procédures de suivi du projet, concertation, qualité d'usage	05 / 55
Critère Prix	40 / 100 points
Critère environnemental	05 / 100 points

La valeur technique sera appréciée au regard du cadre de réponse technique et notamment : compréhension des enjeux, qualité de l'approche architecturale, pertinence de la stratégie de réhabilitation, qualité d'usage, approche environnementale et cohérence méthodologique.

Renseignements d'ordre administratif

Numéro de référence du marché : 2026/01

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 Juin 2026

Date limite de réception des offres : 25 septembre 2026 à 12 h

Délai de validité des offres : 120 jours.

Délivrance du DCE et remise des offres

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

La transmission des offres se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur.

La remise contre récépissé, l'envoi postal et la présentation sur support physique électronique ne sont pas autorisés.

Renseignements complémentaires et recours

Les renseignements complémentaires devront être demandés via le profil acheteur.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07. Tél. : 05.62.73.57.57 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr